



Chers Meilhanaises et Meilhanais,

Nous voici bientôt à la fin de notre mandat et, avec le conseil municipal, nous avons souhaité faire une rétrospective de ces six années. Ce bilan va vous présenter le détail du travail de vos élus.

Je pourrais dire que ce mandat a mal commencé puisque dès l'élection en 2020 nous sommes entrés dans la période covid avec tout ce que cette épidémie a engendré : circulation restreinte, port du masque, centre de vaccination, etc. Toute notre vie sociale suspendue pendant des mois !



Nous avons vu les coûts de l'énergie flamber et les difficultés d'assumer de telles dépenses augmenter. Alors nous avons demandé un effort collectif dans l'utilisation de l'énergie dans toutes les salles communales mises à disposition. Demande entendue par tous qui a permis de stabiliser la dépense et je tiens ici à remercier notamment toutes les associations pour cet effort qui ne doit pas faiblir. La collectivité a aussi participé à cet effort avec la restriction de l'utilisation de l'éclairage public. Ces choix ont, in fine, permis de ne pas augmenter les taux des taxes et de maintenir les subventions aux associations durant tout ce mandat.

Je tenais à vous exprimer toute ma reconnaissance et mes plus profonds remerciements pour la confiance que vous m'avez témoignée durant mes douze années de mandat de Maire. Cela aura été pour moi un immense défi, une leçon de vie et une fierté d'avoir pu participer au développement de notre commune et d'avoir contribué, ou du moins je l'espère, au bien-vivre ensemble. Vous l'avez certainement compris, je ne serai pas candidate aux élections municipales de 2026. Je quitte la place avec la conviction que la ou le prochain Maire continuera de faire de Meilhan un village où il fait bon vivre.

Adishatz !

Madame le Maire, Patricia Loubère

VOTRE MAIRIE

Adresse | 164 rue Félix Robert | 40400 Meilhan

Téléphone | 05 58 44 10 18

Site internet | www.meilhan40.fr

Abonnez-vous aux infos en direct de la commune en téléchargeant l'application PanneauPocket sur votre téléphone

... Ce bilan de mandat a été ré-
... digé et mis en page par les
... élus du conseil municipal.
... Il a été imprimé par LJ Print
... et publié en juillet 2025.
...

LES PROJETS RÉALISÉS

Une nouvelle boulangerie pour les Meilhanais

Le 1^{er} juin 2021 voyait l'ouverture de notre boulangerie, projet porté par la commune suite à l'échec de reprise de ce commerce quelques années auparavant. Il fallait que la collectivité s'empare de ce dossier afin de faciliter une nouvelle installation en rachetant les murs et l'agrandissement des locaux ainsi que l'achat de tout l'équipement nécessaire. Cela a représenté un investissement de 374 000 € dont une participation communale de 108 346 €.



L'ÉQUIPE MUNICIPALE FACE AU COVID

Le début du mandat fut marqué par le covid et son confinement, un phénomène inédit auquel personne n'était préparé. Pour autant, nous nous sommes adaptés et avons malgré tout assuré la continuité des services essentiels (secrétariat, espaces verts), organisé la fabrication de masques par des citoyens volontaires, réaménagé l'école pour pouvoir accueillir les enfants, créé un lien par contact téléphonique régulier avec les personnes les plus vulnérables et renforcé en personnel le centre de vaccination de Tartas.

LE DÉPLOIEMENT DE LA FIBRE ACCOMPAGNÉ

Hormis quelques exceptions, la grande majorité des Meilhanais est connectée à la fibre. Les habitants ont pu compter sur les services de la mairie et les élus pour les accompagner dans leurs démarches parfois périlleuses !

PAS DE COMMUNE NOUVELLE POUR L'INSTANT

Les communes de Le Leuy et Saint-Yaguen avaient souhaité se rapprocher de Meilhan pour former une commune nouvelle. Après un travail collaboratif et des délais bien trop contraints, nous avons décidé de ne pas donner suite à ce projet pour le moment.

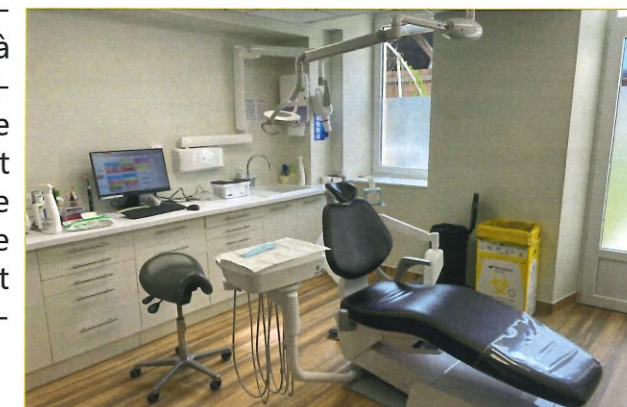
Une offre de santé étoffée



Initié par la commune et porté par la Communauté des Communes du Pays Tarusate (CCPT), le projet de la maison de santé (MSP) s'est concrétisé durant ce mandat par sa construction. C'est en 2020 que le permis de construire a été obtenu et les travaux lancés pour un montant total 1 116 061 €. Depuis avril 2022, les professionnels de santé (2 médecins, 4 kinésithérapeutes, 1 ostéopathe, 1 orthophoniste et 4 infirmières libérales) y accueillent leurs patients. A noter que le transfert du cabinet des infirmières vers la maison de santé a également permis la réhabilitation

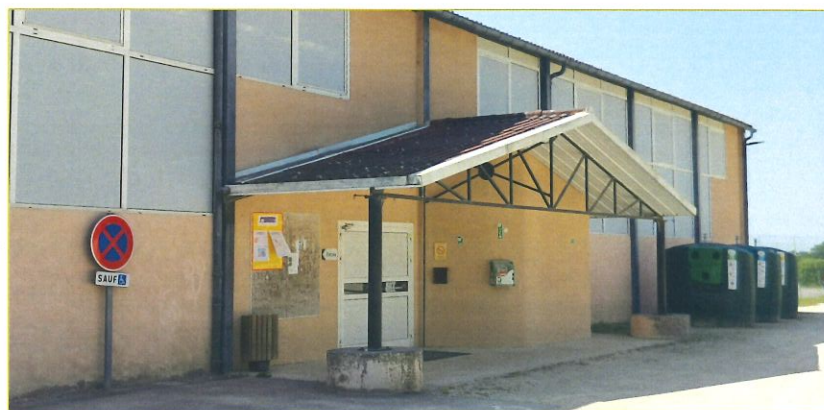
d'un logement par les employés communaux. En parallèle, l'équipe municipale a porté un projet de création d'un cabinet dentaire au plus près de la maison de santé par la rénovation de l'immeuble TERRAL. La CCPT et la commune ont assuré la co-maîtrise d'ouvrage de la réhabilitation de la bâtisse. La commune, propriétaire du bâtiment, a cédé à la CCPT le rez-de-chaussée pour le cabinet et le deuxième étage comme appartement destiné aux in-

ternes en médecine. Comme pour la MSP, la commune a profité de ce projet pour créer un nouveau logement au premier étage. Finalisés en janvier 2024, les travaux ont représenté un montant de 155 849,82 € pour la commune. Le cabinet dentaire a ouvert en mars 2024.



LES PROJETS EN COURS

Quand des travaux de toiture mènent à une solution durable



En octobre 2023, faisant suite à plusieurs infiltrations d'eau sur le terrain de la salle polyvalente, un contrôle de l'état de la toiture est réalisé. Le verdict est accablant : il faut changer les 950 m² de couverture. L'amiante, présente sur les éverites ainsi que sur les dalles, gonfle la facture dans des proportions démesurées (350 000 € à minima).

En 2024, nous avons donc signé une convention avec Enerlandes, qui a pour vocation d'appuyer le développe-

ment des énergies renouvelables dans le département des Landes, afin d'étudier la pose de panneaux photovoltaïques sur le toit de la salle. Cette solution permet notamment la prise en charge par Enerlandes du coût de la couverture et de diminuer considérablement le reste à payer par la commune. L'amiante, le renforcement de la charpente, les matériaux à utiliser, les coûts de dépose et repose de tous les appareillages... font que le dossier est plus complexe

qu'il ne paraît. En complément du traitement de la salle polyvalente, la pose de panneaux sur la toiture de la salle des fêtes est incluse dans ce projet ; cela pourrait permettre, à terme, de proposer de l'autoconsommation collective.

Il est important de ne rien laisser au hasard et l'adhésion au programme Village d'Avenir nous permet d'être épaulés par des professionnels pour l'étude de ce projet de grande ampleur sous tous ses aspects (financier, technique, économique).

Affaire à suivre.

INVESTIR POUR LE LOGEMENT SUR MEILHAN

Les élus, soucieux de réduire l'artificialisation des sols, privilégient la réhabilitation de l'existant. Une proposition d'achat (33 000 €) a donc été faite aux divers propriétaires de l'ancien presbytère situé rue du Castera. L'offre acceptée permettra à cette bâtisse chargée d'histoire, aujourd'hui à l'abandon, d'accueillir à l'avenir plusieurs logements.

Une sécurisation routière au bénéfice de nos enfants



En 2021, la commune a engagé un bureau d'étude pour réfléchir à un aménagement de sécurisation routière sur le secteur de l'école maternelle et de l'aire de jeux. L'analyse des comptages réalisés a notamment mis en évidence une vitesse au-delà des limitations autorisées dans cette zone mais également sur la route du Moulin. Le bureau d'étude a présenté un premier projet qui n'a pas été approuvé par le conseil municipal, son coût étant trop élevé.

Ces routes étant de compétence communautaire ou départementale, plusieurs rencontres avec les services

concernés ont été organisées pour aboutir à la mise en place d'une modification de la circulation présentée lors d'une réunion publique en décembre 2024. Depuis janvier 2025, une première étape-test s'est ouverte. Des comptages de vitesse et de flux ont été réalisés à la mi-mai par l'Unité territoriale de Tartas et un nouveau bilan sera prochainement opéré. Des aménagements de style plateau traversant, feu tricolore récompense, nouveau carrefour... devront sûrement compléter ce dispositif.

ADAPTATIONS DU CIMETIÈRE

Depuis plusieurs années, un columbarium de 15 places ainsi qu'un jardin du souvenir ont été créés dans notre cimetière pour accueillir urnes et cendres. Prochainement, un nouveau columbarium de 15 places sera érigé tandis qu'un nouvel espace de dispersion des cendres répondant aux normes en vigueur sera conçu. Ces investissements s'élèvent à 11 463 € et seront financés par des fonds propres à hauteur de 4 776 €. Avec l'arrêt des produits phytosanitaires, le cimetière s'est enherbé et est régulièrement entretenu par les agents communaux.

En un coup d'œil !



Un nouveau lotissement attractif | Le lotissement Bellocq lancé fin 2016 est aujourd'hui terminé et les 18 lots ont trouvé preneur. Les bassins de rétention des eaux pluviales qui posaient problème ont été recouverts. Par ailleurs, pas moins de 30 permis de construire pour maison d'habitation ont été accordés depuis 2020 à Meilhan, démontrant toute l'attractivité de notre commune.



Les nécessaires travaux de voirie | L'entretien de la voirie représente un budget colossal pour une commune. Sur ce mandat, plus de 530 000 € ont été consacrés à la réfection de 10 km de voirie communale sur les 26 km que nous possédons. Le fauchage des 60 km de routes, chemins et pistes représente un coût annuel de 50 000 €. Durant ce mandat, plusieurs ponts ont dû être remis en état (55 000 €) et un réseau pluvial créé route de la Chalosse (144 000 €).



Une centrale solaire sur la commune | Lancé en février 2017, le projet de centrale solaire au sol sur 16 hectares au nord de la commune commence à sortir de terre. Sa mise en service est prévue courant 2026. Ce projet, mené conjointement avec la société Arkolia, est une avancée en énergie renouvelable pour notre commune et une bouffée d'oxygène pour nos finances.



Le jumelage fête son 25^e anniversaire | En août 2024, les Alsaciens, dont les représentants de notre ville jumelée d'Hagenthal-le-Bas, sont venus dans les Landes et notamment à Meilhan et Souprosse pour le 85^e anniversaire de l'évacuation du Haut-Rhin. A cette occasion, notre commune a renouvelé son serment de jumelage.



Commémorations et transmission | Remise du drapeau du «Souvenir Jeunes meilhanais» à l'école primaire par le Comité de Meilhan et de Tartas-Est du Souvenir Français, un geste fort pour que les nouvelles générations poursuivent le devoir toujours nécessaire de souvenir.

Plan de gestion de notre forêt | La forêt communale exploitée occupe 129,86 hectares. 39,45 ha sont gérés par l'ONF, le reste par la coopérative forestière Alliance Forêts Bois. Mise à mal par la tempête KLAUS en 2009 et par l'invasion des scolytes, 70 % de notre patrimoine forestier a dû être reconstruit jusqu'à ce dernier mandat, soit 90 ha. Au titre du code forestier, un plan de gestion durable a été adopté pour une gestion réfléchie jusqu'à l'horizon 2030 en détaillant l'historique et les prévisions d'interventions, tout en prenant en compte les impacts environnementaux.



Des travaux en régie pour réduire les coûts | La volonté de maîtriser les coûts de travaux qui ont explosé depuis 2020 nous a conduit à réaliser un grand nombre d'entre eux en régie avec la mobilisation des services techniques, des élus et des citoyens. L'aménagement des locaux des services techniques ou du logement communal, le busage d'un fossé route de Rebillon, les réparations du réseau pluvial de la chapelle de Ronsacq, de la route de Lacoume, de la place des Arènes, de la rue des Bruants, de la salle des fêtes mais aussi la remise en état des chemins communaux, ou encore de la sirène de diffusion de l'alerte... ont ainsi pu être réalisés en limitant fortement le recours à des entreprises extérieures plus onéreuses.

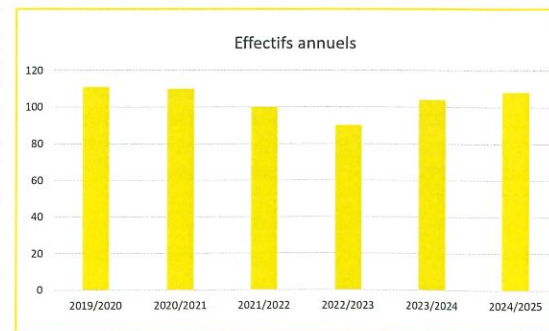
LE GROUPE SCOLAIRE

L'école de la commune en bonne santé



Notre école comptera en septembre prochain 117 élèves répartis en 5 classes de la petite section au CM2. Pour favoriser les travaux pédagogiques et soutenir l'équipe enseignante, chaque année, la commune verse à la coopérative scolaire une subvention de 2 900 € ainsi qu'une part variable de 51 € par enfant. Autre soutien de la mairie, l'enseignement de la natation faisant partie intégrante des programmes de l'école, la commune en assure la gratuité pour les élèves grâce à une enveloppe de 760 € en 2021 à 1 600 € en 2022 (en fonction

du nombre d'élèves et des déplacements). En 2013, dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires, le ministère de l'Éducation Nationale mettait en place les Temps d'Activité Périodiques (TAP) avec une semaine de 4,5 jours de classe. Depuis la rentrée de septembre 2021, comme dans la grande majorité du Pays Tarusate, la commune a décidé d'abandonner ce dispositif et de reprendre la semaine à quatre jours. Côté restauration,



tous les repas sont préparés dans notre école et, en lien avec le plan alimentaire territorial du Conseil départemental des Landes, notre cantine est en cours de labellisation ECOCERT en Cuisine. Son objectif est de se conformer à la loi Egalim en maîtrisant les coûts, en évitant le gaspillage alimentaire et en servant des repas sains, équilibrés, économiquement maîtrisés et bons. Ce dispositif prévoit des formations pour notre cuisinière, des audits, un suivi et une application pour quantifier les achats.

NAISSANCE D'UNE MAISON D'ASSISTANTES MATERNELLES (MAM)

En 2020, le conseil a fait le choix de soutenir l'installation d'une MAM privée dans l'ancien logement de fonction des instituteurs accolé à l'école. Quelques travaux d'adaptation ont été pris en charge afin d'accueillir dans des conditions adaptées douze jeunes enfants et leurs trois assistantes maternelles. Ces enfants auront l'avantage de pouvoir s'imprégner de l'ambiance du groupe scolaire voisin pour une intégration plus facile par la suite.

« Une des priorités de notre mandature »

La volonté de la commune a toujours été de favoriser des conditions agréables de travail pour les élèves meilhanais, l'équipe pédagogique ainsi que pour le personnel communal. Cela se traduit notamment par l'acquisition de petits mobiliers (étagères, sièges ergonomiques) et l'entretien courant des bâtiments (réparation gouttière, toiture, entretien vitrerie, luminaire...).

Dans le cadre de Village d'Avenir, un projet d'aménagement a été initié côté Maternelle comprenant une modification de l'entrée des deux classes et un préau pour les journées pluvieuses. En effet, pour concourir au bon apprentissage de nos chères petites têtes blondes, un temps de repos est bien nécessaire ! Nous avons donc acheté des tables et des poufs pour les cours de récréation, des tricycles pour les maternelles et une petite cabane a été construite par le personnel technique côté élémentaire.

12 h : à table ! Le moment du repas est essentiel dans une journée d'écolier. Dans le but d'atténuer le bruit lors du repas, une isolation phonique a été mise en place. Par ailleurs, la municipalité



a fait l'acquisition d'un lave-linge, d'un congélateur, d'un réfrigérateur, de chariots à niveau constant pour la vaisselle et de verres afin de faciliter la réalisation des menus et le travail de la cantinière dans le respect de l'hygiène réglementaire.

Nous avons la chance d'avoir une cuisinière qui concocte de bons petits plats de saison, gourmands, variés et équilibrés sans pour autant augmenter le coût de revient du repas (6,22 €). Durant l'année scolaire 2023/2024, plus de 12 000 repas ont été servis.

Offrir un repas de qualité, ce n'est pas dépenser plus, c'est choisir mieux !



LA CANTINE À 1€

Depuis le 1^{er} avril 2019, l'État soutient la mise en place de la tarification sociale dans les cantines scolaires pour permettre aux enfants des familles les plus modestes de manger pour 1 €. Le conseil municipal a adopté cette tarification depuis septembre 2023.

LE CENTRE DE LOISIRS

L'accueil de loisirs, un succès confirmé



L'accueil de loisirs (ALSH) de Meilhan reçoit les enfants âgés de 3 à 11 ans les mercredis, pendant les vacances scolaires sauf les deux semaines de Noël et les deux dernières du mois d'août. L'ALSH propose des activités éducatives de qualité (scientifiques, sportives ou culturelles), des sorties à thème (parcs d'attraction, musées, EHPAD de Souprosse...), animées par du personnel formé professionnel ou oc-

casionnel (animateurs titulaires du BAFA, animateurs stagiaires...). Soucieux d'aiguiser la curiosité des enfants, l'ALSH s'attache à favoriser l'apprentissage de la citoyenneté par des moments privilégiés et une parole ouverte aux enfants sur les choix des activités. Depuis l'été 2023, l'ALSH propose une nuitée où la cour du centre de loisirs se voit ainsi agrémentée de tentes, permettant aux enfants de

se créer de merveilleux souvenirs !

En 2024, l'ALSH a accueilli en moyenne 38 enfants par jour pour les vacances scolaires et 51 enfants pour les mercredis.

L'ALSH accueille aussi des enfants d'Audon, Beylongue, Carcarès, Carcen Ponson, Gouts, Lamothe, Le Leuy, Saint-Yaguen, Souprosse et Villenave. Par convention, la participation de ces communes est de 10,50 €/enfant/demi-journée et 21 €/enfant/journée.

UN SOUTIEN FINANCIER AU PERMIS DE CONDUIRE

Le Département des Landes propose une aide au permis de conduire de 450 € pour les jeunes âgés de 15 à 30 ans sans condition de ressources, moyennant un engagement citoyen (renseignements au 05-58-05-41-99). En complément, le conseil municipal accorde depuis 2021 aux jeunes meilhanais le versement de 200 € supplémentaires en échange de deux demi-journées au service de la collectivité pendant les vacances scolaires. A ce jour, une vingtaine de jeunes ont franchi le pas.

VOYAGES SCOLAIRES : SOUTIEN AU DÉPART DES ENFANTS

Initiée en 2015, la municipalité poursuit sa participation à hauteur de 50 € par collégien scolarisé pour leurs différents séjours qu'ils soient linguistiques ou de découverte. Depuis 2020, plus de 50 jeunes ont pu bénéficier de cette aide.

Soutien maintenu pour les associations

L'équipe municipale a choisi de soutenir activement et financièrement les 14 associations meilhanaises à hauteur de 20 800 €. Celles qui le demandent reçoivent une part fixe et celles intégrant des jeunes adhérents reçoivent une part variable attribuée en fonction du nombre de

pratiquants de moins de 18 ans ; le conseil tient en effet à soutenir l'activité sportive chez les jeunes. Par ailleurs, la commune a accompagné financièrement l'Association communale de chasse agréée (ACCA) dans le renouvellement d'une nouvelle chambre

froide pour un montant de 10 700 € ; l'association a participé à hauteur de 1 800 €. Meilhan compte dernièrement deux nouvelles associations : «En Harmonie» et «Le Comité de Meilhan et de Tartas-Est du Souvenir Français».

Des nouveautés en communication



En 2022, la commune a adopté une nouvelle identité visuelle avec la création d'un logo mettant en valeur l'initiale et les couleurs du village. Le mot «Landes» a aussi été intégré pour différencier les différents Meilhan que l'on retrouve en France.

Notre site internet a fait peau neuve ! En complément, une nouvelle interface offrant une meilleure accessibilité pour tous sera disponible en septembre 2025.

La mairie a également intégré l'outil Panneau Pocket qui permet de recevoir en temps réel toutes les informations et alertes directement dans l'application téléchargeable sur votre téléphone.

UNE ÉQUIPE POUR LA LUTTE CONTRE LES FEUX DE FORÊT

La commune dispose d'une équipe spécifique de techniciens du feu. Ses quatre membres sont mobilisés une fois que l'incendie a été déclaré éteint par les pompiers afin de surveiller les zones touchées et les possibles reprises de feu. Pour remplir cette mission, la commune, en relation avec la Défense des Forêts Contre les Incendies (DFCI), a fait l'acquisition auprès du Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS) des Landes d'un camion-citerne mis à leur disposition.

VOTRE MAIRIE

Bibliothèque : augmentation de l'offre et de la fréquentation

Au cours de ce mandat, la bibliothèque a connu un bel essor, avec une augmentation annuelle de la fréquentation de 422 personnes. En moyenne, 322 usagers mensuels ont été accueillis en 2025, contre 287 en 2024. Ce dynamisme témoigne de l'intérêt croissant porté à la culture de proximité.

La diversité des propositions a grandement contribué à cette vitalité : expositions de tableaux et de photographies, animations musi-

cales pour la petite enfance, rencontres intergénérationnelles, bourses aux plantes, atelier tricot «Tricoti», ou encore ateliers «Parcoursup» à destination des jeunes. Des temps forts ont rythmé l'année : Nuits de la lecture, Journée portes ouvertes, spectacle et marché de Noël, Semaine de la Petite Enfance, lectures aux aînés, et A Vol d'Histoires. La bibliothèque a également renforcé son rôle éducatif : accueil des classes et de l'ALSH, le

CLAS, participation au Prix du Polar, conférences, et rencontres d'auteurs.

Elle a pris part aux réunions de la Communauté des Communes du Pays Tarusate (CCPT), au Réseau d'Ecoute d'Appui et d'Accompagnement des Parents (REAAP) et à la parentalité, affirmant son engagement social.

La bibliothèque reste un lieu de lien, de savoir et de partage, au cœur de la commune.

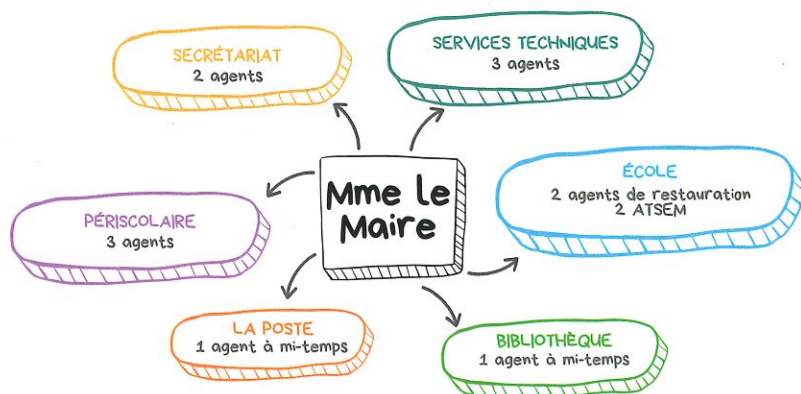
Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

Le CCAS met en œuvre la politique sociale de la commune en venant en aide aux personnes nécessitant un accompagnement ou faisant face à des difficultés temporaires. Un de ses rôles

principaux est de traiter les demandes d'aides en liaison étroite avec les institutions publiques ou privées. Il organise en fin d'année un repas pour les plus de 65 ans et apporte un colis aux

séniors âgés de 75 ans et plus n'ayant pu y participer. Chaque année, le CCAS accorde des subventions aux Restos du Cœur et au Secours Catholique.

LES SERVICES DE LA MAIRIE



Retrouvez toutes les informations de votre mairie sur le site internet meilhan40.fr

